

Guides de sécurité pour les petites entreprises

Comment permettre
aux collaborateurs
d'utiliser leur
technologie personnelle
en toute sécurité

Comment permettre aux collaborateurs d'utiliser leur technologie personnelle en toute sécurité

Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir envie d'utiliser notre ordinateur personnel au bureau. Mais comment les entreprises peuvent-elles accepter cela tout en assurant la sécurité de leurs réseaux internes ?

Le saviez-vous ?

- Ce sont les utilisateurs finaux, et non le département informatique, qui ont été responsables de 50 pour cent de l'approvisionnement informatique professionnel en 2010
- Citrix, spécialiste de la virtualisation, a mis en place un programme « Apportez votre propre ordinateur » qui permet à l'entreprise d'économiser de l'argent
- Un tiers des employés de la nouvelle génération souhaitent choisir leur matériel et leurs applications.

Pourquoi les solutions classiques contre les logiciels malveillants ne suffisent pas

Dans la mesure où le P de PC signifie « Personnel », il n'est pas surprenant que de nombreux consommateurs entretiennent une relation étroite avec leur ordinateur plus qu'avec d'autres dispositifs. Rares sont les conversations animées autour d'un café qui portent sur une marque de machine à laver plus ou moins cool qu'une autre. En revanche, mettez en présence un passionné de Mac et un amateur de PC et la discussion s'engagera très rapidement.



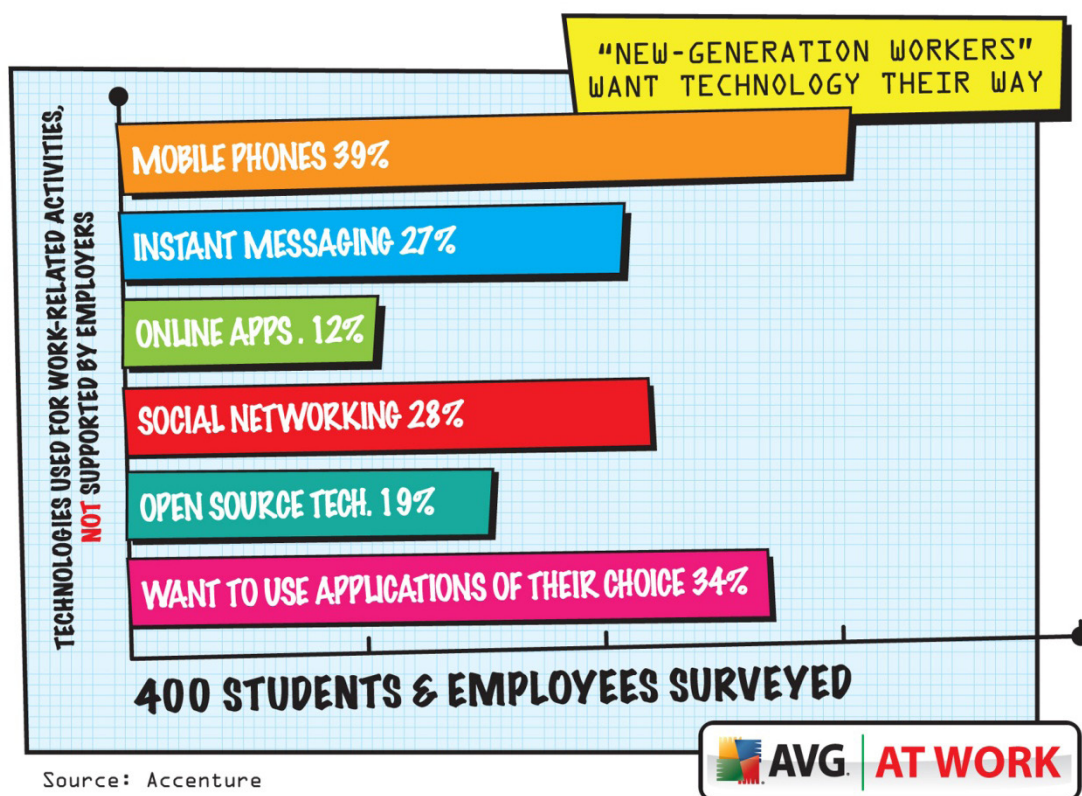
Cette relation affective avec la technologie personnelle, qui s'étend également aux téléphones portables, aux lecteurs MP3 et aux ordinateurs de poche, signifie que les entreprises ont dû s'adapter de plus en plus aux exigences de leurs employés qui souhaitent utiliser leur propre technologie. Très peu d'entreprises qui imposent à leurs employés de porter un uniforme sur le lieu de travail et à l'heure où la technologie s'éloigne du simple niveau fonctionnel pour devenir une mode, certains employés s'attendent à bénéficier du même niveau de personnalisation pour leur matériel.

Selon une étude réalisée par le groupe Gartner, analyste de la technologie, en 2010, ce sont

les utilisateurs finaux et non les départements informatiques, qui sont à l'origine de 50 pour cent des décisions d'approvisionnement informatique des entreprises. Il devient de moins en moins probable qu'un chef de service ou un responsable informatique décide du PC ou du téléphone portable que les employés doivent utiliser. Une autre recherche récente effectuée par les consultants en management Accenture s'est concentrée sur un groupe d'employés, appelés « Employés millénaires ». Cette étude a révélé qu'environ un tiers des membres de cette nouvelle génération d'employés souhaitaient non seulement utiliser l'ordinateur de leur choix sur leur lieu de travail, mais voulaient aussi contrôler les applications qu'ils utilisent.

« Le message des Millénaires est clair : pour les attirer sur le lieu de travail, les employeurs prospectifs doivent leur fournir une technologie de pointe », explique Gary Curtis, directeur général d'Accenture Technology Consulting. « Et si leurs employeurs ne leur procurent pas le matériel qu'ils attendent, les Millénaires l'achèteront eux-mêmes et l'utiliseront malgré tout ».

Les entreprises réagissent de manières différentes à cette tendance à l'utilisation d'une technologie personnelle. Dans les entreprises les plus traditionnelles, l'idée de laisser carte blanche aux employés pour qu'ils apportent leur propre matériel sur le lieu de travail est totalement inacceptable. Le fait de permettre à une employée d'apporter son ordinateur portable bardé d'autocollants et regorgeant de jeux équivaut à lui adresser une invitation écrite à cesser de travailler pour surfer sur Internet pour des raisons personnelles pendant les heures de bureau. Les entreprises plus progressives comprennent que l'acceptation des ordinateurs personnels sur le lieu de travail n'est qu'une étape supplémentaire dans la confusion des limites entre ordinateurs personnel et professionnel.



Toutefois, même si certaines entreprises peuvent aspirer à réduire les restrictions imposées à l'utilisation des ordinateurs personnels au bureau, il existe un obstacle réel à cette atmosphère d'indulgence qui va au-delà des préoccupations culturelles : il s'agit de la sécurité informatique. La nécessité de standardiser la technologie à l'échelle d'une entreprise présente certains avantages en termes d'achats en gros volumes, mais des études réalisées par certaines entreprises ont démontré que le fait d'accorder un budget aux membres du personnel pour qu'ils achètent leurs périphériques et d'en assurer l'assistance peut générer des coûts moindres par rapport à l'approvisionnement à grande échelle et à l'emploi d'un personnel

d'assistance informatique pour entretenir les périphériques.

Au lieu de se concentrer sur les économies, certaines entreprises insistent pour adopter une approche homogène de l'approvisionnement en PC dans la société, car cette solution est perçue comme la plus simple pour s'assurer que les PC et les téléphones portables peuvent être sécurisés efficacement. Plus le matériel est standardisé, plus il est facile de le surveiller, d'y appliquer des correctifs et de le mettre à jour à un niveau centralisé. Toutefois, l'émergence de la technologie dite de virtualisation offre une solution potentielle au problème de l'autorisation accordée au personnel d'utiliser sa propre technologie sans compromettre la sécurité du réseau et des données de l'entreprise. La virtualisation est devenue très populaire dans les cercles informatiques depuis quelque temps, mais elle date en réalité de plusieurs décennies et remonte à l'époque des grands ordinateurs centralisés appelés grands systèmes. Les grands systèmes utilisaient la virtualisation pour répartir efficacement la puissance de la machine afin de pouvoir réaliser simultanément plusieurs tâches sans qu'elles ne se perturbent mutuellement. Cette approche est désormais appliquée aux serveurs modernes et même aux ordinateurs personnels pour couper le lien entre le système d'exploitation de l'ordinateur et le matériel. Traditionnellement, les ordinateurs de bureau ne peuvent exécuter qu'un système d'exploitation à la fois, mais avec la virtualisation, ils sont en mesure d'exécuter plusieurs instances (machines virtuelles) du système d'exploitation sur un même matériel.

Les analystes comme Gartner conseillent aux entreprises d'utiliser cette approche de machines virtuelles pour créer efficacement un compartiment sécurisé dans l'ordinateur personnel d'un employé, ou même dans son téléphone portable. Ainsi, toute interaction avec le réseau de l'entreprise se limite à cette zone sécurisée. Au lieu de charger des applications de l'entreprise sur leur ordinateur personnel – engendrant ainsi des problèmes de licence – les employés peuvent accéder à un ensemble d'applications sécurisé et virtualisé conservé sur les serveurs de l'entreprise. Cela évite également aux utilisateurs d'infecter le réseau de l'entreprise par des logiciels malveillants qui peuvent se trouver sur leur ordinateur et de copier et stocker des données sensibles à l'extérieur du pare-feu. Gartner estime qu'il existe d'autres fortes motivations pouvant inciter les entreprises à envisager des programmes pour ordinateurs portables appartenant aux employés basés sur une approche utilisant une machine virtuelle verrouillée et bien gérée : « Ces machines fournissent un mécanisme permettant de « contenir » l'environnement opérationnel des utilisateurs indisciplinés existants. Cette catégorie se compose généralement de cadres et d'employés possédant des connaissances clés, dont l'influence personnelle est suffisante pour leur permettre d'ignorer la stratégie de l'entreprise (avec des exceptions autorisées sur la base de la confiance) ».

Les entreprises qui utilisent déjà une approche virtualisée de la gestion des périphériques appartenant aux employés comprennent Citrix, qui a lancé un programme intitulé « Apportez votre propre ordinateur » en 2007. Ce plan utilise la technologie de virtualisation de l'entreprise pour permettre aux employés d'apporter leur matériel personnel sur le lieu de travail. Les employés installent sur leur ordinateur un logiciel appelé Citrix Receiver et peuvent ensuite accéder en toute sécurité aux applications et aux données de l'entreprise.

L'adoption croissante de la virtualisation pour les ordinateurs de bureau signifie que de plus en plus d'entreprises pourront couper les liens entre le matériel et les logiciels et permettre aux utilisateurs d'apporter leur propre ordinateur au bureau. Toutefois, à mesure que la technologie se développe, elle devient malheureusement une cible plus importante pour les pirates et les cybercriminels. Comme vous pouvez l'imaginer, la relation personnelle qui unit les ordinateurs à leurs utilisateurs ne semble pas devoir s'atténuer. Par conséquent, à mesure que les pirates détecteront les failles de l'approche de la virtualisation, la communauté de la sécurité s'efforcera de trouver de nouveaux moyens de protéger les périphériques dont nous avons besoin et que nous aimons.



AVG SMB group :
bit.ly/AVGSMB



Devenez fan d'AVG :
facebook.com/avgfree



Lisez nos blogs :
blogs.avg.com



Suivez-nous sur :
twitter.com/officialAVGnews



Devenez un affilié
AVG :
avg.com/gb-en/affiliate



Regardez notre chaîne :
youtube.com/user/officialAVG

AVG Technologies France

1, Place de la Chapelle
64600 Anglet
France
www.avg.fr

AVG Technologies UK, Ltd.

Glenholm Park, Brunel Drive
Newark, Nottinghamshire,
NG24 2EG
Royaume-Uni
www.avg.co.uk

AVG Technologies CZ, s.r.o.

Lidická 31, 602 00 Brno
République Tchèque
www.avg.cz

AVG Technologies GER GmbH

Bernhard-Wicki-Str. 7
80636 München
Allemagne
www.avg.de

AVG Technologies USA, Inc.

1 Executive Drive, 3rd Floor
Chelmsford, MA 01824
États-Unis
www.avg.com/us-en/homepage

AVG Technologies CY Ltd.

Arch. Makariou III.
2-4 Capital Centre
1505, Nicosie, Chypre
www.avg.com



AVG. AU TRAVAIL

© 2011 AVG Technologies CZ, s.r.o. Tous droits réservés. AVG est une marque déposée d'AVG Technologies CZ, s.r.o.
Toutes les autres marques commerciales appartiennent à leurs détenteurs respectifs.